

**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**

**ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**



**CONSEIL SUPERIEUR DE L'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE**

**Profil professionnel**

***BOURRELIER<sup>1</sup>***

**Enseignement secondaire inférieur**

Approuvé par le Conseil supérieur de l'Enseignement de promotion sociale le 29 mai 2008

***BOURRELIER<sup>1</sup>***

***I - CHAMP D'ACTIVITE***

Le bourrelier est un ouvrier ou artisan qualifié dont le rôle est d'assurer :

- ◆ la prise de mesures des équidés et de ses utilisateurs pour la fabrication d'équipements tels que : licols, selles, brides, harnais d'attelage, ... ;
- ◆ la réparation des différents équipements destinés aux équidés ;
- ◆ la sélection des meilleurs cuirs pour la réalisation de ses produits de fabrication ;

Tout en disposant de la connaissance anatomique des équidés, le bourrelier doit sans cesse innover et mettre au point des techniques de fabrication qui permettent d'améliorer la qualité, le confort des équidés et des utilisateurs et l'aspect de ses produits.

Il peut être amené à avoir des contacts avec la clientèle et il peut se spécialiser dans la réalisation d'équipements utilisés dans la pratique de disciplines telles que l'endurance, le dressage, l'attelage, le cross, l'obstacle,.... Dans cette optique, il doit être aussi une personne capable de communiquer, d'interpréter et traduire les exigences de la clientèle dans son travail.

Le bourrelier peut travailler seul ou en équipe, éventuellement exercer une fonction d'encadrement. Le cas échéant, il peut identifier des réseaux commerciaux et fabriquer des articles en cuir tels que sacs, chaussures, ceintures,...

Pour accomplir ces différents travaux, le bourrelier est souvent amené à se déplacer. Il doit ainsi respecter les règles d'hygiène et de protection des biens, des personnes, des animaux et de l'environnement.

***II – TACHES***

- ◆ Créer et mettre au point des articles de sellerie, d'harnachement, par la prise de mesures sur le cheval, la réalisation de plans d'ensemble, de plans d'exécution et d'un prototype ;
- ◆ découper le cuir à la main à l'aide d'outils tels que couteau à parer, couteau à main, ciseaux, couteau mécanique, cornette, serpette de bourrelier, compas à rainette, ...;
- ◆ utiliser des aiguilles pour des coutures à la main ;

<sup>1</sup> Le masculin est utilisé à titre épique

- ◆ régler, utiliser et entretenir les outils et les machines à coudre pour confectionner les différents équipements du cheval ;
- ◆ réaliser des articles de briderie équestre (bridons, enrênements,...) ;
- ◆ réaliser des harnais d'attelage de cheval : bricoles, colliers, brides d'attelage, sellettes, avaloirs,... en utilisant des boucleries, décorations et accessoires divers ;
- ◆ réaliser des articles accessoires du cavalier (chaps, mini-chaps,...) ;
- ◆ réaliser tous types de protections du cheval par coupage de pièces constitutives et assemblage notamment par piquage (guêtres, protège-boulets, cloches,...) ;
- ◆ réaliser des selles de dressage, d'obstacle, d'endurance, western, amazone,... et leurs accessoires (sacoques, étrivières, sangles, bricoles de chasse,...) ;
- ◆ assurer les finitions des divers équipements du cheval (le brunissage, l'astiquage à la main,...) ;
- ◆ assurer des réparations et ou des transformations sur des équipements d'équidés ;
- ◆ s'intéresser à l'évolution de la création dans le secteur et s'adapter à l'évolution technologique de la bourrellerie.

### ***III - DEBOUCHES***

- ◆ Champs de courses,
- ◆ manèges,
- ◆ écuries privées, d'attelage et d'équitation,
- ◆ à titre d'indépendant.